

Recensement de la population

Notre commune, comme tous les 5 ans, sera recensée par l'INSEE du 17 janvier au 16 février 2019. Outre le comptage de la population, le recensement permet de calculer les dotations de l'Etat au budget de la commune, de déterminer le nombre de conseillers municipaux, de connaître le profil de la population pour établir ses besoins et améliorer les équipements et les infrastructures.

La participation, rendue obligatoire par la loi, concerne l'ensemble de la population de nos 4 villages : majeurs, mineurs, citoyens français ou étrangers. Vous recevrez la visite d'un des cinq agents recenseurs de la commune. Muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel, il vous expliquera la procédure à suivre et vous remettra les documents nécessaires.

Merci de lui réserver le meilleur accueil. Aujourd'hui, le recensement peut se faire soit par Internet, soit en version papier.

Présentation de l'équipe des agents recenseurs :



De gauche à droite :

- Mme Nathalie MARY (en charge d'une partie de Berstett)
- Mme Valérie SIMON (en charge de l'autre partie de Berstett)
- M. Jean TAESCH (en charge de Gimbrett)
- Mme Marie-Odile HOLZMANN (en charge de Reitwiller)
- Mme Françoise HAHN (en charge de Rumersheim)

En vous remerciant par avance pour votre participation à ce devoir de citoyen !

Cordialement,

Le Maire,
Jean-Claude LASTHAUS